

# AR du 21 janvier 2009: "Instructions pour les pharmaciens"

## Check-list Délivrance

L'AR Instructions décrit le lieu de délivrance, les personnes auxquelles les livraisons peuvent être effectuées, les délivrances aux personnes vivant en communauté, la date de délivrance, la prescription et l'étiquetage et les modes de délivrance particuliers.

Remplissez la check-list selon votre propre situation.

Oui = en ordre pour votre pharmacie

Non = pas en ordre pour votre pharmacie

Lieu de délivrance	Oui	Non	Remarques
Tout médicament doit être délivré en pharmacie. Uniquement dans des cas exceptionnels, un membre de l'équipe officinale livre au domicile ou fait appel à un service de messagerie.			

Personnes auxquelles les livraisons peuvent être effectuées	Oui	Non	Remarques
Le pharmacien délivre les médicaments au patient, au responsable des animaux ou à un mandataire.			
Il existe des exceptions pour les personnes vivant en communauté.			La délivrance aux personnes vivant en communauté fera l'objet d'une check-list étendue que nous vous procurons sous peu.
Des dispositions particulières s'appliquent dans le cadre de campagnes de vaccination, du traitement des maladies tropicales et de la prévention des maladies contagieuses.			
Des médicaments ne peuvent être délivrés pour la trousse d'urgence d'un prescripteur sur base d'un document original, daté, signé et comprenant les données suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom et prénom du prescripteur</li> <li>• La mention « Trousse d'urgence »</li> </ul>			Il ne faut pas d'ordonnance officielle. Il faut par contre toujours vérifier l'authenticité du document établi.

Date de délivrance	Oui	Non	Remarques
Sauf en cas de force majeure, tous les produits commandés dans la pharmacie, doivent pouvoir être délivrés au plus tard le jour ouvrable suivant la demande.			
Les médicaments commandés par un autre moyen de communication (fax, tel, ...), sont livrés dans les deux jours ouvrables suivant la réception de la commande, sauf convention contraire avec le patient.			
En cas d'une délivrance différée de médicaments sous prescription médicale, vous faites un document « délivrance différée », aussi bien pour les médicaments remboursés que les médicaments non remboursés.			Cette option n'est pas encore disponible dans tous les logiciels. A la page 7277 de l'AR, repris dans la farde d'information, vous retrouvez un formulaire modèle.



Délivrance et prescription	Oui	Non	Remarques
Le pharmacien vérifie si chaque ordonnance est médicalement correcte et si elle est conforme aux exigences légales.			Il faut s'assurer que la prescription ne contient pas d'erreurs dans le cadre de la formulation, ne contient pas d'interactions ou d'incompatibilités et que les doses sont correctes.

Délivrance et étiquetage	Oui	Non	Remarques
Sur le conditionnement de chaque médicament, dispositif médical ou matière première délivré, il faut y avoir une étiquette de responsabilité qui contient au moins les données suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nom et prénom (ou initiales du prénom) du ou des pharmacien(s) titulaire(s)</li> <li>Adresse de la pharmacie</li> <li>Numéro de téléphone de la pharmacie</li> </ul>			
Le conditionnement des préparations magistrales et officinales mentionne, outre les données sur l'étiquette de responsabilité, également les données suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>La composition quantitative et qualitative</li> <li>La date de la préparation</li> <li>Le mode d'emploi de la préparation</li> <li>La date de péremption et les conditions de conservation si elles ont été fixées.</li> <li>Seulement pour les préparations magistrales: nom et prénom du médecin et du patient et le numéro d'ordre opposé sur la prescription.</li> </ul>			Point d'attention : les préparations officinales ne peuvent pas porter un nom inventé.
Le conditionnement des médicaments à usage vétérinaire mentionne, outre les données de l'étiquette de responsabilité, les données suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Le cas échéant, le numéro de suite de la prescription</li> <li>Le cas échéant, le temps d'attente</li> </ul>			

